

CODE DE VIE



Été 2019

Quand je suis au camp de jour, je :

- Respecte les autres enfants et les animateurs dans mes paroles et mes gestes
- Respecte le matériel et les lieux du camp
- Respecte les règles et le code de vie du camp
- Demeure sous la supervision de mon animateur et l'avise avant de quitter le camp à la fin de la journée

GESTION DE LA DISCIPLINE

L'Échelle des sanctions présentée demeure un guide pour tous les employés du camp de jour. Chaque intervention sera appliquée en fonction de la nature de la situation et de sa gravité. L'intervention peut donc déroger de l'échelle présentée.

Degré de gravité : MINEUR

Actions posées : mauvais langage, querelle, désobéissance, insulte, bousculade, crise, refus de participer, etc.

Escalade des sanctions

1. Avertissement verbal
2. Discussion avec l'animateur
3. Recherche active de solutions concrètes avec l'animateur
4. Retrait ou non-participation à une activité
5. Rencontre avec un superviseur et appel aux parents selon la situation
6. Avis disciplinaire et rencontre avec les parents
7. Expulsion d'une journée*
8. Expulsion définitive du camp de jour*

Degré de gravité : MAJEUR

Actions posées : violence physique, bris de matériel, crise de rage ou tout acte compromettant la sécurité des autres.

Escalade des sanctions

1. L'enfant est retiré de son groupe :
 - Rencontre avec l'animateur et un superviseur
 - Rencontre avec les parents
 - Selon la gravité de l'action : avis disciplinaire ou suspension d'une à trois journées*
2. Expulsion définitive du camp de jour*

*Suspension et expulsion

- La sanction sera effective **immédiatement** et la suspension sera automatiquement appliquée pour la **journée du lendemain**. Aucune exception ni dérogation ne sera faite quant au choix des jours de suspension.
- **Aucun remboursement** ne sera effectué pour les suspensions et expulsions définitives.